

NIVEAU 4

DESCRIPTIF DU MÉTIER

Le technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) est un professionnel du travail social. Il intervient auprès de personnes et de familles en difficulté sociale ou confrontées à des circonstances particulières (décès d'un proche, hospitalisation naissance, longue maladie, handicap ...). Son action est préventive, éducative ou réparatrice. Elle vise à restaurer ou développer l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement.

Pour cela, le TISF apporte un accompagnement dans les activités de la vie quotidienne (organisation, entretien du logement, préparation des repas, aide aux devoirs), en proposant et en transmettant des savoirs pour que les personnes puissent les réaliser elles-mêmes. Il peut être amené à soutenir le développement de la dynamique familiale et l'exercice de la fonction parentale. Il travaille donc au domicile habituel ou de substitution des personnes accompagnées, dans leur environnement proche ou en établissement. Il est aussi susceptible d'animer des actions collectives à destination de petits groupes de personnes, avec d'autres professionnels du secteur social et médico-social.

Il exerce dans des contextes variés : services d'aide aux familles, d'aide éducative en milieu ouvert (AEMO) ou d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), crèches parentales, centres d'accueil et de demande d'asile (CADA), maisons relais, résidences d'accueil pour personnes handicapées ou en difficultés ...

Ses employeurs sont principalement des associations ou des collectivités territoriales, voire des établissements relevant de la fonction publique hospitalière.

DURÉE ET OBJECTIFS

La formation se déroule sur 2 années (22 mois). Son objectif est de préparer à l'obtention du Diplôme d'Etat de TISF grâce à l'acquisition de compétences dans 3 domaines (blocs de compétences).

Il est possible de réaliser un parcours global ou par blocs de compétences.

Bloc de compétences 1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours

Bloc de compétences 2 : (dit de « spécialité ») : Accompagner le(s) parent(s) / futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale

Bloc de compétences 3 : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours

A Polaris, certains modules de formation sont communs avec ceux de la formation au DE ME (Moniteur Éducateur) sur les blocs de compétences 1 et 3.

Il est possible de réaliser un parcours global ou par bloc de compétences.

Possibilité de bénéficier, sur demande, de dispenses de formation et d'épreuves de certification et/ou d'allègements de formation selon les modalités réglementaires, détails sur notre site internet.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Individualisation du parcours grâce à un positionnement à l'entrée en formation
- Alternance entre formation théorique (950 heures) et formation pratique (1050 heures)
- Pédagogies actives : travaux en sous-groupes, projets collectifs, ateliers, mises en situation
- Accompagnement personnalisé
- Evaluation continue des compétences acquises
- Ateliers d'analyse de la pratique professionnelle
- Plateforme numérique Moodle



**POUR EN SAVOIR
PLUS SUR LA
FORMATION**

PUBLICS

Formation accessible aux :

- Personnes en formation initiale, poursuite d'études (scolaire ou supérieure)
- Salariés, professionnels du secteur sanitaire et social
- Demandeurs d'emploi
- Personnes en reconversion

VOIES D'ACCÈS

- Formation initiale / demandeur d'emploi (financement de parcours par la Région Nouvelle-Aquitaine)
- Contrats d'apprentissage (apprentissage, professionnalisation)
- Autres statuts en situation d'emploi (financement par employeur / OPCO / Transitions pro)
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

PRÉ-REQUIS

Aucun diplôme n'est exigé pour s'inscrire aux épreuves de sélection.

MODALITÉS D'ACCÈS

Epreuve de sélection organisée par Polaris Formation et comprenant, conformément à la réglementation (sauf pour les candidats admis de droit*) ; l'examen d'un dossier (téléchargeable sur notre site internet) et un entretien. Cet entretien, d'une durée de trente minutes, est destiné à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction de moniteur éducateur ainsi que son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession. Il est conduit à partir d'une note rédigée au préalable par le candidat.

* Sont admis de droit en formation à la suite du dépôt de leur dossier de candidature, les candidats lauréats de l'Institut de l'engagement ; ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ; ayant déjà acquis un ou plusieurs domaines de compétences du diplôme d'Etat ME (de l'arrêté du 20 juin 2007) ou du diplôme d'Etat ME (de l'arrêté du 05 juillet 2024).

DÉLAIS D'ACCÈS

Une session par an (dates des sélections et des entrées en formation sur notre site internet).

COÛT DE LA FORMATION

Sélection	Frais de dossier	40 €
	Epreuve orale	50 €
Candidats en formation initiale	Droits d'inscription	100 €
	Frais de scolarité de l'année	Prise en charge par la Région
Candidats en situation d'emploi	Frais pédagogiques pour la formation	Sur devis, nous consulter.

LE DIPLÔME

Diplôme d'Etat de niveau 4 délivré par le Ministère chargé de la solidarité et le Ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse (RNCP39643)

MODALITÉS DE CERTIFICATION

Par blocs de compétences validés séparément et évaluation de la formation pratique :

- Bloc 1 : note de réflexion et 1 soutenance
- Bloc 2 : dossier de pratiques professionnelles et 1 soutenance
- Bloc 3 : 1 étude de cas (devoir sur table)

POURSUITE D'ÉTUDES

- Autre Diplôme d'Etat du travail social de même niveau : DE Moniteur-Educateur (équivalence Blocs de compétences 1 et 3)
- Toutes formations de niveau postbac, notamment dans le secteur social et médico-social (Diplômes d'Etat d'Educateur Spécialisé, Educateur de Jeunes Enfants, Conseiller en Economie Sociale et Familiale, BTS Economie Sociale et Familiale...)

LIEU DE FORMATION

POLARIS Formation (site d'Isle)

2, rue du Buisson 87000 ISLE

CONTACTS

Secrétariat pédagogique

Valérie LAMBERT

v.lambert@polaris-formation.fr

05 55 34 44 05

Responsable de la formation

Ludovic GERMANEAU (Directeur délégué en charge des formations DE)

Suivez-nous sur notre site internet et nos réseaux sociaux !



Sept. 2026

N° Déclaration : 74870000187